

Sujet : [INTERNET] Parc eolien

De : Beatrice Vincendeau <vincendeaubeatrice28@gmail.com>

Date : 06/12/2021 09:14

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour, je suis Madame VINCENDEAU Béatrice, 3 rue des gors, 79170 LUSSERAY. Je vie dans une commune entouré d'éolienne, en conséquence je suis pour le parc éolien de Paizay-Naudouin.

Cordialement

, B. VINCENDEAU

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable

De : Remy Bobichon <remybobichon@gmail.com>

Date : 06/12/2021 09:22

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je vous prie de bien vouloir prendre en compte mon avis tout à fait défavorable sur le projet éolien de Paizay-Naudoin-Embourie.

De manière générale, et contrairement à une idée répandue, l'électricité éolienne, par nature intermittente, ne pourra pas remplacer le nucléaire.

Habitant du Pays du Ruffécois, je me sens très concerné par l'envahissement éolien.

Sur ce projet particulier, je rejoins les conclusions de l'architecte des bâtiments de France. Si on se réfère à l'église de Lichères et au château de Verteuil, eux aussi classés monuments historiques, un site d'aérogénérateurs en toile de fond est une insulte à ces monuments. Ayant moi-même visité le château de Saveilles, je souhaite qu'il ne soit pas, lui aussi victime de ce saccage paysager.

Je vous remercie de la prise en compte de ma contribution très défavorable à ce projet.

Rémy Bobichon
Charmé 16 140

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

Sujet : [INTERNET] Avis parc éolien des Chaumes

De : Antoine Tssl <tisseuil.antoine@gmail.com>

Date : 06/12/2021 09:42

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour Monsieur,

Je voudrais par ce mail vous exprimer mon avis favorable concernant le projet de parc éolien sur la commune de Paizay-Naudouin.

Pour plusieurs raisons, je pense que les éoliennes seront bénéfiques, que ce soit d'un point de vue environnemental ou économique.

En effet, à travers mes études d'ingénieur, j'ai longtemps été sensibilisé aux enjeux des énergies auxquels nous devons faire face. Je pense donc que l'énergie éolienne est aujourd'hui l'une des solutions technologiques qu'il faut développer pour notre avenir, accompagné de l'énergie solaire et hydroélectrique.

Outre les enjeux énergétiques et environnementaux, je pense que ces projets éoliens sont des opportunités économiques et financières pour les territoires sur lesquels ils sont implantés. En effet, en tant que conseiller municipal sur la commune d'Empuré, je suis conscient que les ressources des communes s'amenuisent petit à petit. Les retombées économiques des éoliennes permettront donc d'entretenir et d'améliorer les services publics apportés aux habitants qui aujourd'hui se dégradent faute de ressources.

Pour finir, j'ai souhaité vous exprimer mon avis à travers ce mail, suite à la lecture des tracts et pétitions allant à l'encontre du projet des Chaumes. Je respecte l'opinion de chacun puisque c'est ce qui fait notre démocratie et notre liberté d'expression. Néanmoins, les arguments apportés par ces opposants m'ont fait réagir car ils sont erronés ou manquent d'objectivité. A titre d'exemple, un de leurs arguments est que les éoliennes émettent des ultrasons et ondes électromagnétiques, ce qui est vrai. Ces personnes pensent alors que ces ondes vont nuire à leur santé mais oublient sûrement que leur téléphone portable, le réseau WiFi de leur maison ou bien leur télévision sont eux aussi des émetteurs d'ondes. Les exemples ne manquent pas et c'est bien pour cela que ce sujet fait autant débat.

En espérant que ce projet important pour notre avenir voit le jour, veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

Antoine Tisseuil

Sujet : [INTERNET] Fwd: pétition eolinenne.pdf

De : Florence de Lavignère ep. Fougeron <flodelavi@gmail.com>

Date : 06/12/2021 10:00

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour Madame,
Bonjour Monsieur,

Veillez trouvez ci-joint ma pétition signée concernant le projet d'éolienne à proximité du Château de Saveille.

Merci pour votre aide.

Cordialement,

Florence Fougeron

— Pièces jointes : —

pétition eolinenne.pdf

30 octets

Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

Mairie de Paizay-Naudouin Embourie :

Samedi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Mercredi 24 novembre de 9 h 00 à 12 h 00

Mardi 30 novembre de 13 h 00 à 16 h 00

Jeudi 9 décembre de 13 h 00 à 16 h 00

par mail : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

**Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie**

Nom, Prénom : FAUGERON Florence

Code postal : 16700 Ville : THIZE-AIZIE

Adresse mail : flodefouvi@gmail.com

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé.

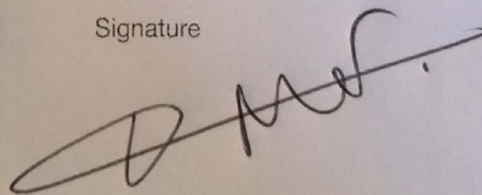
Autre :

.....

.....

Fait à THIZE, le 05.12.2021

Signature



Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : caroline elise <cweillgies@gmail.com>

Date : 06/12/2021 10:39

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Depuis une dizaine d'années, la Charente s'est couverte de parcs éoliens qui ont dégradé durablement voire définitivement son paysage et son équilibre économique. Ce département du centre de la France, dont l'atout majeur est son caractère de ruralité productive, encore vivant, a manifestement été sacrifié au profit sans doute d'espaces mieux protégés. Les habitants de la Charente, car il y en a ! voient désormais leurs conditions de vie se détruire sous leurs yeux. Destruction de terres agricoles, paysage rural transformé en paysage industriel, pollution non seulement visuelle mais potentiellement sanitaire car les éoliennes clignotent dans la nuit, détériorant ainsi les équilibres biologiques les plus élémentaires. Les ressources procurées par l'implantation des parcs aux propriétaires des terrains et aux petites communes sont en partie illusoire. Que feront-ils de cette manne lorsque toutes les salles des fêtes et les centres de bourg auront été rénovés et la population appauvrie ou exilée ? La population locale, captive, ne peut que constater sa ruine avec la chute de la valeur, déjà faible, de leur patrimoine : il sera donc naturel et humain, dans les années à venir, de renoncer à l'entretenir et de l'abandonner.

Il existe en Charente, sans compter les beautés naturelles du fleuve, un patrimoine roman d'importance majeure et plusieurs sites historiques d'autant plus intéressants sur le plan économique qu'ils sont encore préservés des courants touristiques massifs. Ils ont donc un potentiel de développement futur intéressant. Cette réserve d'activité est déjà largement, durablement ou définitivement endommagée par la destruction du paysage opéré par les éoliennes : Verteuil, Nanteuil, St Amand de Boixe, Lichères ... tous les monuments emblématiques de la Charente sont déjà concernés. Le parc éolien des Chaumes, qui va détruire l'environnement d'un des plus beaux châteaux intacts du département, est une catastrophe supplémentaire.

Caroline Weill Giès
2 impasse des marais,
16230 Villognon

Sujet : [INTERNET] observation sur le projet présenté par le groupe SOLVEO - Sarl Champs Physalis

De : Michel FAURE <michel.faure@yahoo.fr>

Date : 06/12/2021 12:07

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

j'ai l'honneur de vous adresser mon avis sur le projet actuellement en enquête publique.

vous voudrez bien m'en accuser bonne réception,

dans cette attente,
bien cordialement
Michel Faure

— Pièces jointes : —

observation sur projet SARL CHAMPS PHYSALIS.pdf

30 octets

OBSERVATIONS ET AVIS SUR PROJET EOLIEN CAHMPS PHYSALIS

AVIS DEFAVORABLE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant que Président de l'Association Environnement Confolentais et Charlois (ECC), active sur 19 communes du Sud Vienne et Nord Charente, j'ai l'honneur de vous faire part d'**UN AVIS DEFAVORABLE** sur le projet présenté par la société Champs Physalys, géré par la société Solveo Energie pour les raisons suivantes :

A- Le porteur du projet n'est pas compétent :

SOLVEO ENERGIE est une société spécialisée dans le photovoltaïque et non l'éolien. C'est d'ailleurs ce qui est stipulé par la société SOLVEO ENERGIES dans l'objet social de ses statuts. Cette société serait responsable, pour ce projet, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre alors même que son activité est concentrée sur les projets photovoltaïques.

Le groupe SOLVEO n'exploite à ce jour que deux sites éoliens. Mais surtout il n'existe aucun site exploitant des éoliennes de 6 MW de puissance – et pour cause- le constructeur cité par SOLVEO, Gamesa-Siemens n'a sorti un prototype de cette puissance qu'en début 2021 au moment du dépôt de la demande ...

B- Ce territoire est déjà saturé par les éoliennes :

On compte sur ce secteur géographique, plus de 100 éoliennes sur un territoire de 1.500 km² ; cela représente plus 6 éoliennes tous les 10 km. C'est un des taux de saturation le plus élevé en France et c'est le taux de saturation atteint dans les Hauts-de-France.

C- L'impact paysager est particulièrement fort

Ce projet a des incidences paysagères particulièrement fortes, dans un secteur déjà très fortement impacté par le développement éolien ; il y aurait notamment des incidences particulièrement importantes sur le Château de Saveilles, classé monument historique, qui est situé à 800 m du projet, alors que ce site historique est un des principaux lieux touristiques du secteur.

D- Parce que l'exploitant ne sait pas s'il utilisera des éoliennes de 3, de 4,3, de 4,6 ou de 6 MW, le dossier est parfaitement imprécis voire incohérent sur un certain de sujets techniques pourtant fondamentaux pour l'environnement et la population :

- **Le bruit** : L'éolienne Siemens Gamesa de 6 MW n'existe à ce jour que sous forme de prototype. Elle n'a commencé à tourner qu'en début d'année 2021, c'est-à-dire qu'au moment du dépôt de la demande, l'étude de bruit est complètement factice puisqu'elle n'a été élaborée qu'à partir de données du constructeur non vérifiées sur prototype et ne bénéficiant d'aucun retour d'expérience.
- **L'impact sur l'avifaune et les chiroptères** : Suivant le type d'éoliennes qui serait retenu, la surface balayée par les 4 éoliennes du projet varierait de 52.000 m² à 72.000 m². En fonction de la surface balayée, l'impact sur l'avifaune et les chiroptères sera fondamentalement différent. On peut donc s'interroger sur la pertinence de l'étude d'impact.
- **Le futur démantèlement** : Il n'existe dans l'étude d'impact sur l'environnement aucune information sur la géologie ni sur la nature des sols. On ne sait même pas déterminer la présence ou non d'eau dans ces sols (Page 13 du dossier administratif). Dès lors, on peut s'interroger sur l'applicabilité du décret de juin 2020 pour le démantèlement futur et

notamment sur la dérogation qui serait prévue par ce décret afin de ne pas excaver totalement ces fondations. Le non-choix d'éoliennes a pour conséquence la plus grande imprécision sur les fondations dont le volume varierait de 2.240 m³ à 3.460 m³ ; dès lors l'impact sur les sous-sol de l'implantation des fondations n'est pas apprécié.

- **La destruction des pales** : Aucune information n'a été communiquée sur la méthode de destruction ou de recyclage des pales dont le volume des pales lui aussi varie de 1.500 à 2000m³ suivant le type des éoliennes retenues.

E- L'impact sur l'environnement est mal apprécié :

La MRAE a émis un avis très réservé : « **le dossier ne permet pas de conclure à une prise en compte satisfaisante de l'environnement par le projet.** »

L'analyse de l'état initial de l'environnement a mis en évidence des enjeux forts sur l'avifaune et les chiroptères, avec une activité importante de plusieurs espèces protégées et malgré ce constat, SOLVEO n'envisage pas de demander des dérogations au titre des espèces protégées.

Ceci est contraire à la jurisprudence devenue constante depuis plusieurs années.

Alors même que le projet va provoquer la destruction potentielle d'espèces protégées, même avec un impact résiduel faible ou modéré après mesures d'évitement et de réduction, le promoteur aurait dû déposer une demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées, sinon la demande ne peut prospérer (jurisprudence de la CAA BORDEAUX).

Pour servir ce que de droit,

Michel Faure, Président ECC

Ambarnac 16490

Sujet : [INTERNET] Enquête publique : 3Projet éolien des CHAUMES"

De : GAEC LA FORET 79500 POUFFONDS <gaeclaforet0011@orange.fr>

Date : 06/12/2021 12:07

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A Monsieur le Commissaire enquêteur du parc éolien des Chaumes,

Je vous adresse ce mail pour faire connaître tout le bien que je pense de ce projet.

Tout d'abord c'est de l'énergie renouvelable 100% décarbonée et recyclable en fin d'utilisation, et nous avons besoin de cette énergie.

Cette réalisation permettra par ses retombées économiques de subvenir aux besoins de la commune pour entretenir ses infrastructures.

Celui-ci répond aux exigences écologiques par la plantation de haies et la création et reconstitution de zones humides ce qui confortera la biodiversité du secteur.

Il contribue également à diversifier le revenu agricole ce qui est essentiel, surtout en élevage dont on connaît les difficultés actuelles.

Enfin, cette réalisation innovante offre l'opportunité d'être de plein pied dans le 21ème siècle.

Sincères salutations

Georges BELLO

Sujet : [INTERNET] Contribution Berthu - EP éolien Paizay-Naudouin-Embourie

De : "Georges Berthu" <georges.berthu@wanadoo.fr>

Date : 06/12/2021 13:12

Pour : <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Contribution de Georges et Marie-Claude Berthu

(Le Vivier – 16240 Longré)

Enquête publique sur le projet éolien de Paizay-Naudouin-Embourie

Nous sommes opposés au projet éolien dans la commune de Paizay-Naudouin-Embourie, voisine de la nôtre, pour trois raisons :

Face au risque majeur du réchauffement climatique qui provoquerait une catastrophe mondiale, notre objectif est, et doit rester, la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Or les éoliennes, en raison de leur intermittence, doivent être complétées par des centrales thermiques pilotables, en général des centrales au gaz (mais souvent au charbon en Allemagne).

Au total, le couple éoliennes + centrales thermiques émet davantage de gaz à effet de serre que le nucléaire qu'il est censé remplacer.

Avec l'éolien substitué à une part de nucléaire, nous aboutissons à l'inverse de nos objectifs : nous augmentons les gaz à effet de serre au lieu de les réduire.

Au niveau du Nord-Charente, le cumul d'éoliennes remet en cause le cadre de vie qui est l'atout premier de cette région.

C'est dans ce cadre que nous aimons vivre, et c'est ce cadre agréable qui attire de nouveaux habitants.

Mais en le saccageant, les éoliennes compromettent l'attractivité des communes concernées.

Les maires réaliseront trop tard qu'ils ont fait un matché désastreux : ils auront gagné quelques taxes et perdu le charme et la tranquillité de leurs communes.

Concernant plus particulièrement Paizay-Naudouin-Embourie, on est stupéfait de découvrir que les éoliennes seraient implantées à 800 mètres du magnifique château de Saveilles, monument historique sans équivalent dans le voisinage.

On voudrait détourner les visiteurs du Nord-Charente, ou les personnes qui voudraient venir s'y installer, on voudrait saboter notre patrimoine, qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Le bilan coûts/avantages du projet éolien de Paizay-Naudouin-Embourie est donc clairement négatif. Pour arrêter cette folie, il faudrait consulter les habitants à bulletins secrets, dans le cadre d'un référendum local.

Sujet : [INTERNET] Observation pour l'enquête publique - Projet éolien des Chaumes

De : Quentin Marechal <marechalquentin@gmail.com>

Date : 06/12/2021 15:55

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Par la présente je souhaite apporter mon avis favorable et mon soutien au projet du parc éolien des Chaumes.

Ce projet permettra de participer à la lutte contre le changement climatique et de produire localement une énergie renouvelable. Cette production évitera d'importer des énergies lointaines et non renouvelables. De plus le projet apportera des retombées économiques locales et il est porté par un PME française.

Bien à vous,

Quentin Maréchal

Sujet : [INTERNET] non au projet du parc éolien des chaumes - halte au massacre de nos territoires

De : Daniel de Rochequairie <d.derochequairie@gmail.com>

Date : 06/12/2021 16:52

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Messieurs, Mesdames,

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique actuellement menée , je m'oppose fermement au projet d'implantation d'éoliennes qui

- massacre le territoire,
- gèle des terres pour l'éternité,
- produit des nuisances visuelles sonores avec de forts impacts négatifs sur la faune, la flore, la biodiversité et surtout la santé physique et mentale des humains...

Ce projet n'est en rien dans le sens de l'intérêt général. Il est surtout destructeur de valeur immédiate pour les riverains et ne profite qu'à des promoteurs, des financiers ou des qui ne prennent aucun risques et n'en subissent pas les nuisances quotidiennes et permanentes.

En outre les avis rendus par d'éminents spécialistes sont défavorables.

Cordialement.

Daniel de Rochequairie

d.derochequairie@gmail.com

+33 6 64 01 64 24

Sujet : [INTERNET] Re: Auto: Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Jacques de Cremiers <jcdecremiers@gmail.com>

Date : 06/12/2021 16:53

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

comme vous le constaterez ci-dessous, j'ai déposé une contribution le 4 décembre et je m'étonne de ne pas la voir sur le site de la préfecture, alors que des contributions de ce jour 6 décembre y sont déjà portées.

Peut-être est-ce moi qui ne sais pas regarder ?

Quoiqu'il en soit je vous renouvelle mon opposition totale au projet et vous remercie de votre avis négatif.

Avec mes meilleures salutations

J. de Crémiers

Le sam. 4 déc. 2021 à 15:14, <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr> a écrit :

Vous avez déposé une observation dans le cadre d'une enquête publique. Nous appelons votre attention sur le fait qu'en vertu des dispositions figurant à l'article R123-13 du code de l'environnement, cette observation ne pourra être prise en compte que si elle a été déposée pendant la période de consultation du public soit du lundi 8 novembre 2021 à 13h30 au jeudi 9 décembre 2021 à 16h inclus. ***Si votre envoi contient des pièces jointes, il ne devra pas dépasser la taille maximale de 100 M° (méga octets) sous peine d'être rejeté par le serveur de messagerie***

Sujet : [INTERNET] parc eolien

De : Dominique VINCENDEAU <vincendeaudominique@orange.fr>

Date : 06/12/2021 17:58

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur VINCENDEAU Dominique

3 Rue des Gors

79170 LUSSERAY

Bonjour,

Je suis propriétaire dans la commune de Lusseray, entouré d'éolienne.

Par la présente je soutien le projet d'implantation d'éolienne sur la commune de Paizay-Naudouin et notamment au pas de la chaume.

Cordialement, D. VINCENDEAU

Sujet : [INTERNET] parc éolien des Chaumes à Paizay-Naudouin-Embourie: ma contribution

De : omblin jerphanion <odejerph@gmail.com>

Date : 06/12/2021 18:31

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Habitant en Touraine, j'ai participé deux années de suite (2018 et 2019) à 2 manifestations d'opéra au Château de Saveilles dans le cadre du festival "Un soir d'été à Saveilles". Et j'ai admiré les propriétaires qui se démènent pour faire vivre ce patrimoine magnifiquement restauré, qui fait partie de notre patrimoine français.

J'ai appris qu'il y avait ce projet de 4 éoliennes tout près du domaine et vu avec stupéfaction les photos de ce projet qui visuellement va défigurer cet ensemble magnifique et touristique ainsi que la campagne environnante qui est paisible et calme et que les nuisances sonores des pales vont énormément impacter . Tant de Français aujourd'hui recherchent ce cadre de vie calme des campagnes pour acheter un bien... Y en aura t'il encore en France si on implante ces éoliennes n'importe où sans considérer l'habitat, la nature, le tourisme à l'heure où on laisse des endroits de France où la nature peut enfin revenir sans que l'on ne l'empêche de vivre?

Comment les propriétaires de ce Château vont ils pouvoir continuer à faire vivre ce patrimoine et à le rendre attractif avec un paysage gâché par ces éoliennes tant visuellement qu'au niveau acoustique? En réalisant ce projet vous allez casser l'élan touristique de ce lieu ainsi que l'attrait pour cette campagne.

D'autre part on sait l'impact sur la santé et le coût de la construction et du démantèlement de ces éoliennes qui ne sont pas vraiment écologiques...

Veillez noter que je suis opposée à l'implantation de ce parc éolien des Chaumes.

O. de Jerphanion

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet éolien "Les Chaumes"

De : Alice de Parcevaux <alice.deparcevaux@gmail.com>

Date : 06/12/2021 18:44

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonsoir,

En pièce jointe, mon avis face au projet éolien "Les Chaumes".

Veuillez croire à l'expression de mes salutations distinguées.

A. de Parcevaux



Garanti sans virus. www.avast.com

—Pièces jointes :—

avis défavorable au projet éolien Les Chaumes.pdf

30 octets

Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

Mairie de Paizay-Naudouin Embourie :

Samedi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Mercredi 24 novembre de 9 h 00 à 12 h 00

Mardi 30 novembre de 13 h 00 à 16 h 00

Jeu 9 décembre de 13 h 00 à 16 h 00

par mail : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes », 4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie

Nom, Prénom : DE PARCEVAUX Alice

Code postal : 16110 Ville : PAIZAY NAUDOUIN

Adresse mail : alice.deparcevaux@ymail.com

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loublillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraigne, Brettes/Saint Fraigne/Marsillé.

Autre :

Fait à PAIZAY, le 21/12/12

Signature

A. de Parcevaux

Projet éolien « Les Chaumes » Paizay-Naudouin Embourie

4 éoliennes de 186 m implantées à l'ouest de Savailles

Enquête Publique du 8 novembre au 9 décembre

Réunion publique le jeudi 2 décembre à 19h00

Salle des fêtes de Paizay Naudouin

bleui
Médias | Santé | Culture | Vie quotidienne

Les éoliennes peuvent être nocives pour la santé, un exploitant condamné dans le Tarn

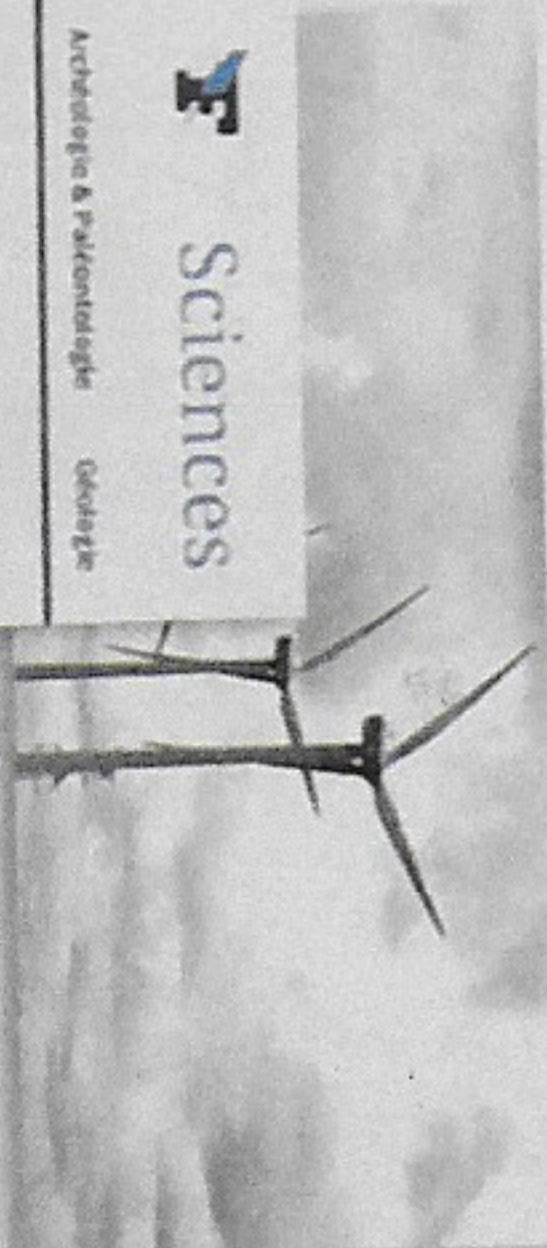
C'est une première en France : le cour d'appel de Toulouse reconnaît que des éoliennes installées près d'une habitation dans un village du Tarn à la limite de l'hélicoptère sont nocives pour la santé. L'exploitant a été condamné à indemniser les riverains à hauteur de 128 000 euros.



Le Point
Publique International | Economie | Tech & Net | Culture | Débat | Sciences | Santé | Sports | Vie

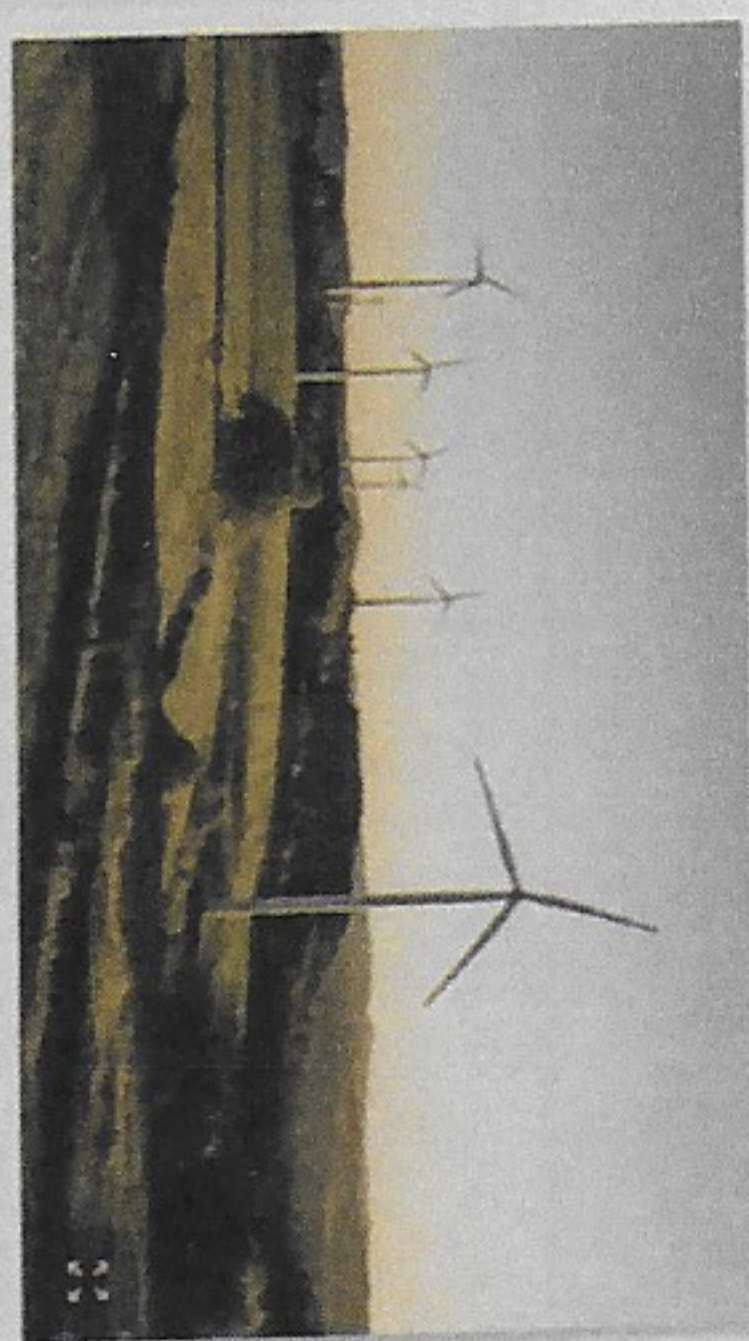
Géné par des éoliennes, un couple obtient 100 000 euros devant la justice

La cour d'appel de Toulouse a reconnu que la présence des éoliennes a eu des répercussions sur la santé de ce couple tarnais, indique « 20 minutes ».



Tarn : des éoliennes reconnues coupables d'effets nocifs sur la santé de riverains

Par Sébastien Ginter d'Agro
Publié hier à 19:24, mis à jour il y a 3 heures



Une menace réelle pour notre santé...
Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas.

Sujet : [INTERNET] Opposition au parc éolien des Chaumes

De : Louis-Gabriel DE JERPHANION <lgdejerphanion@wanadoo.fr>

Date : 06/12/2021 18:46

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis révolté contre ceux qui laissent envisager la construction d'éoliennes dans nos régions. Je m'oppose vigoureusement au projet du site du parc éolien des Chaumes.

De juteux contrats pour des industriels faisant fi de toutes réflexions et soumettent par l'argent des paysans en manque d'argent. C'est une main-mise qui pénalement pourrait être jugé, une sorte de chantage pour ceux qui ne voient que le court terme. Et les décideurs auront, soit la fierté d'avoir évité une catastrophe, soit la honte d'avoir pollué une région.

Des investissements énormes qui impliquent des investissements autres pour palier aux périodes sans vent. Donc une rentabilité douteuse. Vous le savez.

Des implantations qui ruinent des propriétaires immobiliers à cause des nuisances multiples. Les amoureux de la nature, si en vogue dans ces temps difficiles s'insurgent. Les touristes vont fuir ! les chasseurs et le gibier vont fuir, ceux qui cherchent le silence vont fuir. Une ruine locale est envisageable.

Le site du parc éolien des Chaumes près de Payzay Naudoin Embourie est typique de l'ineptie de cette invasion nocive d'éoliennes. L'environnement touristique est précieux: châteaux anciens, vieilles églises, les villages respire la paix; etc. Je suis particulièrement touché par l'agression qui serait faite au Château de Saveilles en plein renouveau touristique. On voit mal comment attirer des amateurs de musique, des passionnés de présentation de chasse à cours, des amoureux de vol en montgolfières, ou simplement des amis de bâtiments anciens si exceptionnels, de l'histoire de France vue "sur le terrain". J'ai avec joie participé à ces activités, si importante pour les résidents et les touristes.

Espérant que raison triomphe, je vous prie de croire en toute ma considération

Louis Gabriel de Jerphanion 13 rue Diderot 37500 Chion

Tel 06 82 59 05 62

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Lionel Et Lise <lionel.lise@orange.fr>

Date : 06/12/2021 19:37

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Lionel & Lise Daigre

3, rue du Rondoux

Cornillon

16240 Theil-Rabier

0545317465

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Moreau Louis <louismoreau@gmx.fr>

Date : 06/12/2021 19:41

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je suis contre le projet du parc éolien des Chaumes et fermement opposé à son établissement.

L'énergie éolienne est intermittente, non pilotable, fabriqué avec une technologie non française et des matières premières provoquant des catastrophes écologiques dans les pays concernés notamment avec l'extraction des terres rares !

L'électricité française est déjà décarbonaté avec le nucléaire qui est l'avenir de la France.

De plus ces éoliennes vont dégrader le paysage de Paizay Naudouin, il y a trop d'éoliennes dans le nord-charente ce qui me donne la nausée !!

Dans l'attente de vous lire, je vous souhaite une excellente journée.

Avec mes remerciements.
Cordialement.

Louis MOREAU

+ 33 (0) 632 38 87 42

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Brigitte de Chauvigny <bdechauvigny@me.com>

Date : 06/12/2021 19:50

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur

Avez-vous conscience qu'on en affiche 4 c'est déjà dramatique pour le château pour les habitants

Et vous savez bien que derrière ils vont brancher plein d'éoliennes car le coût du raccordement est très cher

De plus payer plus de 100€ le Kw au lieu de 45 € est une charge de plus pour les contribuables

Donc STOP aux éoliennes

Merci de m'avoir entendu

Francois de Chauvigny

0660299964

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin

De : Constance Barrier <constancebarrier@free.fr>

Date : 06/12/2021 20:48

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Cher Monsieur,

Je suis une habituée de la région Charente où j'ai passé plusieurs fois des vacances. Et notamment à Paizay-Naudouin et dans les environs.

Un endroit charmant, rural et préservé. Une magnifique campagne, des villages typiques, une nature généreuse.

J'apprends le projet d'implantation d'éoliennes dans ce magnifique coin de France.

Je comprends la nécessité de produire de l'énergie, mais je suis choquée que des éoliennes soient plantées à cet endroit.

Alors qu'un des rares sujets qui fait actuellement unanimité auprès des Français est bien de préserver la nature et notre patrimoine, pourquoi venir défigurer le paysage avec ces constructions immenses. Je pense notamment au château de Saveilles, que j'ai visité à plusieurs reprises, et qui est un exemple parfait de ce patrimoine à chérir et à préserver aussi longtemps que possible. J'ai pu voir des photos projetant les éoliennes à proximité du site. Quel dommage, quel gâchis. Le cadre sera défiguré.

Merci de prendre en compte mon opposition au projet.

Laissez-nous des espaces préservés en France, ne cassons pas la dynamique touristique de nos régions, entretenons ce qui nous a été confié.

Cordialement

Constance Barrier

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] projet éolien Paizay-Naudoin

De : Jacques de Cremiers <jcdecremiers@gmail.com>

Date : 06/12/2021 21:30

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaite apporter ces éléments de réflexion : pourquoi n'implante-t-on pas d'éoliennes dans le parc du château de Chambord, dont la taille de 5 440 ha, permettrait pourtant d'en loger plusieurs ? Ou encore du parc de Versailles d'environ 800 ha ?

Poser cette question, c'est passer pour un farfelu.

Pourquoi ?

Si les éoliennes sont si belles, si utiles, si peu impactantes sur les

Monuments historiques, ne serait-ce pas logique que l'Etat montre l'exemple sur ses propriétés, à plus de 500 m, cela va de soi ! et avec un rideau d'arbres, bien sûr ! ?

"Mais vous n'y pensez pas, les touristes !" est la seule réponse obtenue avec un haussement d'épaule.

Nous y sommes donc, **l'aveu est là : les éoliennes nuisent au tourisme et donc à l'environnement culturel !**

Vous observerez, que dans la présentation de leur site, il est écrit, pour le château de Versailles, par exemple : "*le Parc (...) a pu, (...) maintenir ainsi le Château dans l'écrin de verdure qui a toujours été le sien*" (<https://www.chateauversailles.fr/decouvrir/domaine/parc>) ; ou encore, pour celui de Chantilly : "*Il (le parc) offre ainsi un témoignage unique du rapport entre l'homme et la nature en Occident depuis plus de trois siècles*" (<https://chateaudechantilly.fr/parc/>)

Autrement dit : pour sauvegarder l'authenticité d'un patrimoine bâti, il est nécessaire de lui conserver son "écrin" !

Mais, alors, est-il bien normal que ce qui est vrai pour le palais d'un roi ne le soit pas pour un château, plus modeste, certes, mais non moins Monument Historique ?

N'est-il pas juste et équitable de maintenir le château de Saveille "*dans l'écrin qui a toujours été le sien*" ? offrant ainsi, et à sa manière, "*un témoignage du rapport entre l'homme et la nature*" de Paizay-Naudouin depuis... le Xè siècle ! excusez du peu ! c'est autre chose que Versailles, Chantilly et Chambord...

Mais ce qui est vrai d'un château, ne l'est pas moins d'une maison, quelle qu'elle soit. Avez-vous construit pour vous loger ? A moins que vous n'ayez acheté ? L'avez-vous fait les yeux fermés sans vous préoccuper de l'environnement, y compris en ville ? Bien sûr que non. Pourquoi ? Vous êtes-vous posé cette question ? Pourquoi n'avoir pas posé "votre tente" n'importe où ?

En conclusion, un châtelain, qui est un citoyen comme un autre, les habitants des

bourgs ou des campagnes ne valent pas moins que les touristes à qui on épargne ces "*stigmates de la pollution industrielle*" ? (SRE Poitou-Charentes, page 42).

Pour la sauvegarde du patrimoine et de l'identité du territoire paizéen, je vous remercie de refuser ce projet.

Avec mes meilleures salutations

J. de Crémiers

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet de parc éolien des Chaumes

De : Juliette de Mas Latrie <cycleautrement@gmail.com>

Date : 06/12/2021 21:32

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je souhaite partager en tant que touriste ayant eu la chance de visiter le château de Saveilles à Paizay Naudouin mon avis défavorable au projet de parc Éolien des Chaumes.

Je comprends l'urgence d'une conversion écologique en matière d'énergie mais implanter de tels géants si près d'un lieu si remarquable me semble une aberration. C'est notre patrimoine et notre histoire commune qui est en danger.

Je vous remercie par avance de l'attention avec laquelle vous traiterez ces réserves.

Juliette Minard

Sujet : [INTERNET] Parc éolien des Chaumes - Paizay-Naudouin - ma Contribution

De : Michel SAMBUSSY <michelsambussy@orange.fr>

Date : 06/12/2021 21:48

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur.

Je refuse ce projet pour le respect de tous, pour notre histoire et notre potentiel touristique. L'énergie nucléaire est malheureusement incontournable. En contre partie l'éolien est une arnaque financière court termiste. Rappelons qu'une éolienne tourne 90 pourcent du temps et ne produit que 23 % de la puissance affichée. La production est proportionnelle au cube de la vitesse du vent et maximale avec un vent de 54 km/h. La CSPE de votre facture d'électricité permet aux sociétés étrangères exploitantes une bonne rentabilité. L'intermittence oblige de plus à construire des centrales polluantes au gaz ou au fuel. Ne soyez pas complice de la destruction du paysage. Merci pour la transparence de l'enquête en cours. Michel SAMBUSSY.

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet de parc éolien des Chaumes.

De : Jean-Marie de Jerphanion <jmdejerphanion@hotmail.fr>

Date : 06/12/2021 23:01

Pour : "pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je prend connaissance avec effroi du projet du parc éolien des Chaumes. Notre Charente est très préservée et particulièrement tout le coin autour de Paizay-Naudoin.

Si vous n'avez jamais été dans ce coin, je vous invite à venir découvrir ses pittoresques villages avec de magnifiques églises romanes, aux alentours de ce projet de parc éolien.

Notamment le château de Saveille. Un des seuls châteaux à visiter des environs.

Il y a déjà près de 300 éoliennes en fonctionnement, autorisées ou en instruction à 20km à la ronde de Paizay Naudoin.

Je ne suis pas particulièrement pro-éoliennes. Mais là je dois dire qu'il est effarant de construire des éoliennes aussi hautes. 186 m de haut.

A titre de comparaison, la Tour Eiffel fait 300m de haut, la Tour Montparnasse 210m de haut, et l'Arc de Triomphe 50m de haut.

Mais là on n'est pas à Paris, et ces éoliennes n'ont rien d'un bâtiment historique ou touristique.

Il a été prouvé que les éoliennes ont des effets néfastes sur notre santé.

S'il vous plait, empêchez ce projet odieux d'aboutir!

Nous comptons sur vous!

Cordialement,

Jean-Marie de Jerphanion

Sujet : [INTERNET] avis défavorable

De : "D.M." <disundi@gmail.com>

Date : 06/12/2021 23:14

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

avis défavorable pour :

1/ Paizay-Naudouin-Embourie (voir PJ)

4 éoliennes de 180m à 650m du village de Saveilles et de son château

Cordialement

D. Mollé

Sujet : [INTERNET] Projet de parc éolien des Chaumes à Paizay-Naudouin Embourie

De : Laurent Leleu <ljeleu@gmail.com>

Date : 06/12/2021 23:46

Pour : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je me permets d'attirer votre attention sur les contributions favorables émises par Madame Yvette Fortin, dans son e-mail daté 02/12/22 à 17:41 (reproduit 2 fois sur le site préfectoral), et Monsieur Marcel Fortin, dans son e-mail en date du 02/12/21 à 18:16.

Le couple Fortin est en effet bailleur de Solvéo pour une partie du projet des Chaumes. En cas de construction et d'exploitation de la centrale électrique industrielle éolienne des Chaumes, il bénéficierait de retombées économiques importantes sous forme de loyers relativement conséquents. À ce titre, il serait difficilement compréhensible qu'il puisse émettre une contribution défavorable!

L'apport de cette précision, volontairement omise, est cependant nécessaire et il conviendrait que les contributions des **époux Fortin** soient prises en compte en intégrant **leur intérêt financier personnel direct**. Leur éventuelle manne financière supposerait que des nuisances visuelles, sonores, financières (baisse de la valorisation des biens immobiliers des riverains) et sanitaires résultant de l'implantation d'aérogénérateurs industriels de 186 mètres de haut saccageant, entre autres, le paysage et la quiétude -des biens communs- soient infligées à tous les Payzéens et aux habitants des communes avoisinantes de Charente et des Deux-Sèvres qui ne bénéficieraient, pour leur part, d'aucune retombée financière directe. Sans même mentionner par le détail les atteintes considérables portées à la biodiversité, et notamment à une espèce aviaire quasi éteinte : l'outarde canepetière.

Par ailleurs, Monsieur Fortin prétend défendre « *un projet collectif et non privé* ». En cas de réalisation, les **nuisances seraient effectivement parfaitement collectivisées** mais les retombées économiques seraient, elles, très privées, étant réservées à une poignée de privilégiés, à savoir :

- le développeur éolien toulousain (Solvéo) -avec une possible plus value immédiate considérable lors de la cession du projet autorisé et purgé de tout recours-;
- les futurs actionnaires et/ou exploitants en cas de cession;
- le constructeur étranger des éoliennes; et
- les bailleurs fonciers, dont les époux Fortin.

Certes les collectivités locales recevraient une obole fiscale. Mais il convient de noter qu'en pleine connaissance de cause le Conseil municipal de Paizay-Naudouin-Embourie y a toutefois volontairement renoncé en votant très majoritairement (6 contre, 2 pour et aucune abstention) contre le projet des Chaumes lors de sa délibération du 3 décembre.

NON AU SACCAGE DE NOTRE CADRE DE VIE COMMUN DU RUFFECOIS AU PROFIT D'UNE INFIME MINORITÉ DE PRIVILÉGIÉS.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laurent LELEU
16700 Bernac

Sujet : [INTERNET] avis défavorable au projet éolien Les Chaumes

De : "dube" <dube.elisabeth@free.fr>

Date : 06/12/2021 23:52

Pour : <pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Veuillez trouver, ci-joint, mon avis **défavorable** au projet éolien Les Chaumes.

Cordialement,
Elisabeth Dubé

—Pièces jointes : —

img20211206_11322601.pdf

30 octets

Vous ne souhaitez pas que votre environnement se transforme en gigantesque zone industrielle éolienne, exprimez-vous sur le registre ou déposez le formulaire ci-dessous lors d'une permanence du commissaire enquêteur :

Mairie de Paizay-Naudouin Embourie :

Samedi 20 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

Mercredi 24 novembre de 9 h 00 à 12 h 00

Mardi 30 novembre de 13 h 00 à 16 h 00

Jeudi 9 décembre de 13 h 00 à 16 h 00

par mail : pref-obs-ep-eolien-pne@charente.gouv.fr

**Avis défavorable au projet éolien « Les Chaumes »,
4 éoliennes de 186 m de haut à Paizay-Naudouin Embourie**

Nom, Prénom : DUBE Elisabeth

Code postal : 16700 Ville : Taizé-Aizé

Adresse mail : dube.elisabeth@free.fr

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Porte ouverte à d'autres promoteurs éoliens sur le territoire de la commune.
- Non prise en compte par les études d'impacts des projets voisins en instruction de Loubillé/Villemain, Val de l'Aume, Theil-Rabier, St Fraise, Brettes/Saint Fraise/Marsillé.

Autre :

.....

.....

Fait à Boisbillert, le 5/12/2021 Signature

E Dube